

L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives

Déclaration du groupe Outre-mer

Qui n'a jamais entendu parler de Bernard Lama, de Malia Metella, de Marie-Josée Péric, de Teddy Riner, de Jackson Richardson, de Christian Karembeu ou encore de Muriel Hurtis... ?

Ces athlètes ultramarins, qu'on ne peut pas tous citer tant ils sont nombreux, ont porté ou continuent à porter haut les couleurs du sport français dans les grandes compétitions internationales en individuel ou dans les sports collectifs.

Pourtant, leurs réussites ne « ruissellent » pas dans leur territoire d'origine tant on dénote un déficit manifeste d'infrastructures sportives.

En effet, Outre-mer, le nombre d'équipements sportifs est d'un tiers inférieur à la moyenne nationale pour 10 000 habitants, par manque d'ingénierie certainement mais assurément par insuffisance de politiques du sport au sein des collectivités locales.

Conscient des besoins de combler ces écarts, la précédente majorité a acté, dans le plan de développement des infrastructures Outre-mer, la volonté d'engager un véritable rattrapage en fléchant 80 millions d'euros sur quatre ans ; mais force est de constater que les priorités du Gouvernement ont suivi l'alternance politique.

Mais alors comment prétendre porter une ambition pour le sport Outre-mer non seulement pour le haut niveau mais parce-qu'il est créateur de lien social et vecteur d'inclusion dans ces territoires, lorsqu'en même temps on diminue les dotations du plan en faveur des infrastructures ?

Cependant, si le mouvement sportif ultramarin est soucieux de bénéficier d'équipements adaptés et rénovés, il met aussi en exergue d'autres enjeux tels que :

– le soutien financier aux associations sportives qui subissent déjà une double peine. D'abord, par la baisse des dotations aux collectivités mais surtout en subissant de plein fouet les conséquences des suppressions des contrats aidés ;

- la lutte contre la sédentarité dans des territoires où les maladies cardio-vasculaires, l’obésité ou le diabète frappent encore plus durement les populations que dans l’Hexagone ;
- l’insertion sociale et l’épanouissement par le sport alors que le chômage des jeunes avoisinent les 60 % ;
- le soutien et la structuration locale des sportifs de haut niveau sachant que de tels parcours nécessitent aujourd’hui, un départ seul vers l’Hexagone ce qui représentent souvent un bouleversement dans la vie de ces jeunes sportifs ;
- ou encore le renforcement des capacités locales de formation des encadrants.

Néanmoins, outre l’indéniable maintien des lignes budgétaires qu’il faut préserver pour répondre aux objectifs de rattrapage structurel Outre-mer, nous insistons aussi sur le déploiement de la stratégie nationale sport-santé dans nos territoires.

De plus, atteindre les objectifs fixés de 3 millions de pratiquants d’ici à 2022 suppose une stratégie collective et portée à l’échelle locale permettant ainsi de coconstruire avec les citoyens.

Tracter par la formidable locomotive des jeux olympiques de 2024, le rayonnement de la France ne passera pas seulement par la fierté d’accueillir le monde à Paris mais par notre réussite collective à assurer l’intégration sociale, l’égalité des chances et le bien-être de l’ensemble de la population dans chacun des territoires.

Le groupe de l’Outre-mer a voté l’avis.